

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT)

Le parcours de formation préparatoire au travail des jeunes s'adresse à des élèves de 15 à 18 ans qui n'ont pas les acquis du 3^e cycle du primaire. Ce sont en majorité des élèves qui ont terminé le premier cycle de l'Intersection généralement d'une durée de trois (3) ans.

Tel que prescrit par le régime pédagogique, le parcours de formation préparatoire au travail se vit sur une durée de 3 ans. Il se compose d'une formation générale qui varie de 150 à 300 heures ainsi que d'une formation pratique qui va de 200 heures à 650 heures, selon les trois (3) années du programme. La réussite du cours Insertion professionnelle (stages) amènera l'élève à l'obtention d'un Certificat de formation préparatoire au travail du MÉES.

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL 1 (FPT 1)

Cette première année de formation en FPT permet de sensibiliser l'élève au marché du travail à l'aide d'ateliers hors classe, en partenariat avec la communauté.

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL 2 ET 3 (FPT 2 ET FPT 3)

Ces deux années de formation permettent aux élèves de vivre une exploration et une intégration sur le marché du travail, en partenariat avec les entreprises de la région.

DEUXIÈME CYCLE
PREMIÈRE ANNÉE DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT 1)

Cours obligatoires : 34 périodes

TITRE DU COURS	CODE	PÉRIODES PAR CYCLE
FRANÇAIS	130-130	6
MATHÉMATIQUE	067-130	6
ANGLAIS	135-130	2
GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	093-130	2
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ ⁽¹⁾	045-130	2
EXPÉRIMENTATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES	059-134	4
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	199-130	2
SENSIBILISATION AU MONDE DU TRAVAIL	109-134	6
AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE	103-130	4

Cours optionnels : un cours au choix¹

TITRE DU COURS	CODE		PÉRIODES PAR CYCLE
ARTS PLASTIQUES	180-351		2
ÉDUCATION MANUELLE ET TECHNIQUE	060-230		2

À l'exception des périodes d'éducation physique et de musique, toutes ces périodes seront comptabilisées dans le champ 1.

¹ Cours optionnels: selon le choix majoritaire du groupe

DEUXIÈME CYCLE

DEUXIÈME ANNÉE DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT 2)

Cours obligatoires : 34 périodes

TITRE DU COURS	CODE	PÉRIODES PAR CYCLE
FRANÇAIS	130-230	4
MATHÉMATIQUE	067-230	4
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	045-234	2
ANGLAIS	135-234	2
GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	093-230	2
AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE	103-230	4
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	199-230	4
INSERTION PROFESSIONNELLE	108-230	12

Cours optionnels : un cours au choix¹

TITRE DU COURS	CODE	PÉRIODES PAR CYCLE
ARTS PLASTIQUES	180-351	2
ÉDUCATION MANUELLE ET TECHNIQUE	060-230	2

À l'exception des périodes d'éducation physique et de musique, toutes ces périodes seront comptabilisées dans le champ 1.

¹ Cours optionnels: selon le choix majoritaire du groupe

Cours obligatoires : 34 périodes

TITRE DU COURS	CODE	PÉRIODES PAR CYCLE
FRANÇAIS	130-234	2
MATHÉMATIQUE	067-234	2
GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	093-234	2
AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE	103-234	2
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	199-233	2
INSERTION PROFESSIONNELLE	108-234	24

Cours optionnels : un cours au choix¹

TITRE DU COURS	CODE	PÉRIODES PAR CYCLE
ARTS PLASTIQUES	180-351	2
ÉDUCATION MANUELLE ET TECHNIQUE	060-230	2

À l'exception des périodes d'éducation physique et de musique, toutes ces périodes seront comptabilisées dans le champ 1.

¹ Cours optionnels: selon le choix majoritaire du groupe

FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ (FMS – PASSERELLE)

Exceptionnellement, au cours de leur troisième année de formation préparatoire au travail, certains élèves peuvent bénéficier du parcours de Formation à un métier semi-spécialisé à l'École secondaire Louis-Jobin.

Certains élèves de la Formation préparatoire au travail pourront accéder à la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé s'ils ont réussi la matière Insertion professionnelle (suivie à la deuxième année de leur formation) et s'ils répondent aux exigences du métier choisi. Le cas échéant, ils pourront, au cours de la troisième année, suivre le programme de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, à même le temps prescrit pour la matière Insertion professionnelle. Cette passerelle leur permettra, s'ils satisfont aux conditions de sanction, d'obtenir un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier.

Au cours de la troisième année de sa formation préparatoire au travail, l'élève peut suivre les 375 heures de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, et ce, à même le temps prescrit pour l'insertion professionnelle, s'il satisfait aux conditions suivantes:

- Il a réussi la matière *Insertion professionnelle* de la deuxième année de sa formation.
- Il respecte les conditions particulières d'admission au programme menant à l'exercice du métier semi-spécialisé concerné, qui sont établies par le ministère.
- Il satisfait aux exigences des programmes de langue d'enseignement et de mathématique de la formation préparatoire au travail.

TITRE DU COURS	CODE	PÉRIODES PAR CYCLE
FRANÇAIS	132-216	8
MATHÉMATIQUE	063-212	6
ANGLAIS	134-208	4
PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	199-233	3
PRÉPARATION L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ	196-204	15